

TAÏ JITSU VILLEPREUX

Cours Enfants

Dossier Complet

Cadre réservé à l'administration

Mode de Paiement :

	Espèces	Chèque(s)	N° Chèque	Banque et Titulaire	Autre (préciser)	Déposé
1						
2						
3						

Documents fournis :

Certificat médical

Horaires des cours enfants (de 7 à 14 ans) – Dojo Gymnase Alain Mimoun – VILLEPREUX
Lundi - Mercredi : 18h45-19h45

Tarifs	Villepreux	Extérieur
Cotisation annuelle enfants*	100€	105€

* dont licence et frais administratifs : 15 €

Important : Le montant de la cotisation est identique quel que soit le nombre de cours suivis.

L'inscription annuelle est un engagement irrévocable vis-à-vis de l'association et ce pour l'intégralité de la saison sportive. En conséquence, il ne sera procédé à AUCUN REMBOURSEMENT.

En cas d'inscriptions multiples pour une même famille (adresse identique), une remise de 10€ par adhésion supplémentaire est consentie. L'association Taï Jitsu VILLEPREUX se réserve le droit d'annuler un cours dans le cas où moins de 5 adhérents sont présents.

Informations générales du (de la) pratiquant(e)

Renouvellement adhésion : Oui** Non

** renseigner uniquement Nom / Prénom et les informations qui ont changé depuis l'an passé.

NOM		PRENOM	
Date de Naissance		Nationalité	
Adresse			
Code Postal		VILLE	
Téléphone 1		Téléphone 2	
@ e-mail		Profession	

Autorisation parentale pour enfant mineur :

Je soussigné(e)

Représentant légal, agissant en qualité de

Autorise (nom et prénom de l'enfant)

Pour tous renseignements : Mail : tai.jitsu.villepreux@hotmail.fr Site web : <http://tai.jitsu.villepreux.free.fr>
Tél: Nicolas : 06 89 16 20 19 – Jorge : 06 27 05 68 59